49e ANNÉE. — N° 17.171

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17f.	32 f.
Etranger.....	10 ·	20f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

MARDI 8 JUILLET 1919
SAINTE ÉLISABETH
SOLEIL: lever 5h25; coucher 8h48
LUNE: pleine le 13; D. Q. le 20

L'AFRIQUE BORDELAISE

L'accord franco-anglais qui vient d'être signé pour le partage des anciennes colonies allemandes du Cameroun et du Togo vient offrir à l'esprit d'entreprise du commerce et de l'industrie bordelais l'occasion de reconquérir l'Afrique occidentale et équatoriale, dont il avait trop facilement abandonné pour une part disproportionnée l'exploitation à ses pires ennemis. Ce domaine, champ vaste, illimité et qui recèle d'inépuisables richesses, c'est pourtant au génie colonisateur de notre race que nous le devions, à l'initiative de nos hardis explorateurs, à celle aussi de nos armateurs, et c'est du port de Bordeaux qu'étaient partis pour la plupart ceux qui nous l'avaient conquis.

Il n'empêche que, progressivement, nous nous étions laissés presque supplanter par les Allemands dans toutes ces régions. Il appartient à Bordeaux de remettre les choses en place. Depuis le jour où, traitant ici même des grands intérêts de la France dans le monde, il nous plût de donner à cette partie de l'Afrique le nom d'« Afrique bordelaise », le domaine s'est agrandi. Il s'agrandit encore aujourd'hui par l'acquisition du Cameroun et du Togo. L'occasion nous a paru d'autant meilleure de reprendre ce nom et de l'inscrire en tête de ces lignes consacrées aux ressources que nous offrent ces nouvelles acquisitions coloniales.

L'accord franco-anglais attribue à la France les quatre cinquièmes environ du Cameroun, la Grande-Bretagne se contentant au nord-ouest d'une bande territoriale contiguë à la Nigeria. Le grand port de Douala, avec toutes les voies ferrées et la principale route vers le Tchad restent entre nos mains. Les Allemands avaient su en quelques années réaliser de très sérieux progrès dans cette colonie au point de vue agricole, malgré le climat qui est défavorable aux blancs. L'absence de routes, la stérilité des régions volcaniques, qui sont très étendues sur son territoire, n'ont point porté obstacle à un développement qui montre ce que peuvent contre les pires difficultés des efforts opiniâtres et patients.

D'après les statistiques publiées par l'*Economiste français*, le commerce total du Cameroun donnait en 1904 le chiffre total de 14 millions 400,000 francs pour les importations et celui de 9 millions et demi pour les exportations. Or déjà, en 1912, les chiffres totaux pour les importations s'élevaient à 42 millions de francs et à près de 41 millions en 1913, pendant que les exportations atteignaient respectivement dans ces deux années 30 millions 200,000 francs et 27 millions 570,000 francs. Par leur éloquence, ces chiffres rendent superflu tout commentaire. Ajoutons que sur ce total de 42 millions à l'importation, l'Allemagne a fourni plus de 34 millions, et elle a acheté pour près de 25 millions sur un total de 27 à 28 millions à l'exportation.

Nous nous excusons de la sécheresse de ces chiffres. Mais le moyen, à défaut d'eux, de mettre en suffisante lumière les magnifiques résultats qu'avait su tirer l'Allemagne de sa nouvelle possession en quelques années et le peu de champ qu'elle abandonnait à l'activité de ses concurrents? Le caoutchouc constitue à beaucoup près le plus important élément de ses exportations. Alors qu'en 1904, elle exportait du Cameroun pour un peu plus de 4 millions de francs de ce produit, huit ans après, en 1912, elle en exportait pour près de 15 millions de francs. Naturellement, la navigation suivait les progrès du commerce. Alors qu'en 1904, il était entré dans les ports du Cameroun 288 navires jaugeant 437,030 tonneaux, les entrées en 1912 atteignaient un total de 604 bâtiments avec 1 million 730,000 tonnes.

Au Togo, l'accord franco-anglais nous assure la région côtière, avec le port de Lomé et les deux voies ferrées commencées par les Allemands: la colonie britannique de la Côte d'Or obtient, par contre, un important agrandissement dans la région de l'intérieur. Le développement du Togo a été aussi rapide que celui du Cameroun sous l'administration allemande et aussi fructueux pour les intérêts germaniques. Le principal produit exporté est la noix de palme, avec une quarantaine de millions de francs. Viennent ensuite par ordre d'importance l'huile de palme, le caoutchouc, les animaux vivants, le coton, le cacao, etc. Nous en avons assez dit pour marquer l'importance économique des deux nouvelles possessions qui viennent enrichir notre domaine colonial. Puisse l'esprit entreprenant de nos concitoyens s'en inspirer pour diriger leur intelligente activité de ce côté et justifier bientôt par les résultats le nom global d'Afrique bordelaise que l'histoire et la géographie s'accordent à donner à cette partie du continent noir!

Alban DERROJA.

Contre le livre à 7 francs

Paris, 6 juillet. — La réunion de protestation contre le livre à 7 francs a eu lieu mercredi soir à 21 h. 30, à l'Edition Française illustrée, 30, rue de Provence, à Paris: 76 personnes, auteurs ou éditeurs, assistaient à cette réunion.

A la suite d'une longue discussion à laquelle prirent part MM. Malexis, directeur de l'Edition Française Illustrée; Valois, Albin Michel, éditeurs; Marcel Gounouilhou, directeur de la « Petite Gironde »; Lebey, député; Robert de Jouvenel, Pioch, Gaston Vidal, Maurice Level, André Billy, Louis Thomas, Franc-Nohain, etc., l'ordre du jour suivant a été voté:

« Les auteurs et les éditeurs soussignés protestent contre l'élévation à 7 francs du prix du volume à 4 fr. 50, élévation pratiquée par quelques maisons d'édition; ils invitent les auteurs édités par ces dernières maisons à protester également.

» Cette élévation de prix aurait comme conséquence l'étouffement de la pensée française et placerait l'Edition française dans une situation d'infériorité marquée vis-à-vis de l'édition étrangère.

» Déjà les prix pratiqués actuellement et imposés notamment par le coût élevé des matières premières sont le résultat d'une politique douanière contre laquelle la réunion proteste avec énergie.

» Elle émet le vœu que le gouvernement et le Parlement s'occupent au plus tôt de la révision des tarifs douaniers protégeant l'industrie du papier, et demande la suppression des droits frappant les papiers destinés aussi bien aux livres qu'aux périodiques et aux journaux. »

Suivent soixante-dix signatures.

1 million de francs de charbon volé dans les gares

Paris, 7 juillet. — Les inspecteurs de la police générale du réseau de l'Etat ont arrêté hier toute une bande de voleurs qui, depuis 1915, ont soustrait au préjudice de cette Compagnie plusieurs milliers de tonnes de charbon, représentant plus d'un million de francs. Les inspecteurs n'ont pas trouvé au domicile d'un des voleurs moins de 40,000 kilos de charbon ainsi dérobé. D'autres arrestations sont imminentes.

M. CLEMENCEAU DANS LES RÉGIONS LIBÉRÉES

Le Président du Conseil est satisfait de ce qu'il a vu

Saint-Quentin, 6 juillet. — Parti de Paris dans la soirée de samedi, M. Clemenceau est arrivé ce matin à sept heures à Saint-Quentin, accompagné des deux ministres des régions libérées et de la reconstitution industrielles.

Sur le quai de la gare, le président du conseil est salué par le préfet et les sous-préfets; M. Gibert, adjoint, qui, pendant l'occupation allemande, a assumé les fonctions de maire; MM. Touron et Ermant, sénateurs; Hauet, Ganault, Magniaudé, Accambray et Ringuier, députés de l'Aisne; Verlot, député des Vosges, président de la commission interministérielle des régions libérées; les membres du Conseil municipal, etc.

Aux abords de la gare, plusieurs centaines d'habitants accueillent le président du conseil aux cris de: « Vive Clemenceau! »

M. Clemenceau va vers eux et les interpelle dans la forme primesautière qui lui est habituelle. Il les interroge, les engage à parler librement, à dire tout ce qu'ils pensent, même s'ils doivent faire entendre des paroles qui pourront lui être désagréables.

Tout le monde veut alors s'expliquer à la fois. M. Clemenceau les invite à exposer tout d'abord celles de leurs doléances qui ont trait à l'intérêt général. Il s'empresse d'ajouter que les griefs particuliers ne seront pas oubliés, ils viendront après.

Lorsqu'ils eurent exposé leurs revendications, M. Clemenceau conclut ainsi: « La France fera son devoir envers vous. Vous avez terriblement souffert pour elle. Maintenant c'est fini. Nous avons vaincu. C'est quelque chose aussi cela. »

La même scène se reproduisit toute la journée dans les différentes localités qu'a visitées le président du conseil. Les mêmes questions furent posées et les mêmes réponses généralement faites avec de très légères différences. Partout, le président du conseil fut l'objet de manifestations de sympathie, partout les populations témoignèrent par leur attitude et leur langage qu'en dépit des indicibles tortures endurées pendant de trop nombreuses années, elles ont conservé un état d'esprit admirable et un ardent patriotisme.

Le président fut aplaudi longuement lorsqu'il déclara solennellement que la réparation totale des dommages incombera à l'ennemi. Il indiqua que la France et ses alliés vont, après-demain, engager des pourparlers avec les Allemands pour la récupération du matériel et la fourniture de la main-d'œuvre destinée à remplacer les prisonniers de guerre lorsque ceux-ci seront autorisés à rentrer dans leur pays.

Précisant ses intentions, le président du conseil ajouta: « Nous ne sommes pas des vendeurs de miracles. Nous n'aimons pas faire des promesses irréalisables. Faites-nous crédit. Consentez à vivre dans le provisoire encore quelque temps. Ma bonne volonté et celle de mes collaborateurs ne peuvent pas être mises en doute, le problème que nous avons à résoudre est sans précédent dans l'histoire du monde. C'est une désolation et une misère comme on n'en vit jamais au cours des siècles. Il s'agit de réparer, or, il y avait la paix à faire. J'ai dû me consacrer tout entier à cette dernière tâche. Mais, la paix à peine signée, me voici avec MM. Lebrun et Loucheur. Vos observations en me révélant certains nouveaux aspects de la question ne m'ont pas fait changer d'avis sur les meilleurs moyens de la résoudre. Le gouvernement parlementaire a un grand avantage: il assure le contrôle et l'ordre dans les finances. Il entraîne peut-être des lenteurs, notre premier devoir sera d'y remédier. »

» On a parlé de confier à un fonctionnaire des pouvoirs plus étendus que ceux que détiennent les ministres. La Constitution s'y oppose. Tous les ministres sont égaux. Ce qu'il faut, c'est une coordination plus grande entre les ministres.

» Tous les discours ne serviront à rien, ajoute M. Clemenceau, si nous ne nous mettons pas à l'action. Je ne puis avoir la prétention de connaître vos besoins mieux que vous. C'est à vous de nous renseigner. Ne nous permettez pas de nous endormir et ça marchera, à la condition cependant que vous nous déchargiez d'une partie de la besogne.

» Il faut que vous refassiez vos foyers, et peut-être l'habitude donnée aux Français de prendre sur lui-même de faire un effort contribuera-t-elle à démocratiser davantage notre pays.

» On nous a dit de la paix qui vient d'être signée qu'elle n'était pas une bonne paix, et cependant elle comporte pour l'Allemagne l'obligation de faire face à la totalité des réparations.

» Nous avons introduit dans le traité une clause stipulant que, sans attendre jusqu'en 1921, les Allemands auront le droit, pendant quatre mois, de nous faire des propositions; ces propositions, bien entendu, nous ne les accepterons pas si elles ne sont pas bonnes.

» L'Allemagne nous en a déjà fait pour la main-d'œuvre. Elle est, en effet, très désireuse de ravoir ses prisonniers, mais son attitude déterminera la nôtre.

» Il ne faut pas croire que la paix est un contrat qui mette un terme à toutes les difficultés; il faut que nous apprenions à ordonner le travail, à coordoner nos efforts. »

Le président du conseil parle ensuite en termes très pressants de la nécessité de maintenir notre alliance avec l'Angleterre et avec les Etats-Unis.

« L'un des avantages de la paix, dit-il, c'est qu'elle est fondée sur l'union de trois peuples qui ont sauvé le monde. Nous avons tous besoin les uns des autres. La barbarie est définitivement détruite à condition que nous tenions tous la main à l'exécution des stipulations du traité.

» Je suis un vieillard, sans doute à la veille de disparaître de la scène. C'est donc à vous qu'il appartient de veiller, vous aurez à forger des institutions nouvelles mieux adaptées aux besoins de votre temps. Une des conséquences de la paix sera de permettre la diminution sensible du service militaire; vous êtes responsable du mal et du bien qui se produisent, car c'est vous qui dirigerez la politique de la France. Il faut que ce soit une politique de volonté, de sagesse et de raison. Si nous savons développer les qualités de notre peuple, quelle que soit l'importance des pertes que nous avons subies, nous serons dignes de rester l'une des plus grandes nations du monde. »

Ces paroles furent fréquemment interrompues par de chaleureux applaudissements.

Le président du conseil quitta Saint-Quentin et se rendit successivement en automobile par la route de Ham à Roupy et à Flavy-le-Martel. De Flavy-le-Martel, il se dirigea sur La Fère, Chauny, Coucy-le-Château et Soissons, où le président du conseil déjeuna. Dans l'après-midi, il visita Oulchy-le-Château et Braine.

M. CLEMENCEAU REVIENT DU NORD SATISFAIT

Paris, 6 juillet. — Le président du conseil est rentré à Paris ce soir, à vingt et une heures quarante, par train spécial. MM. Loucheur, ministre de la reconstitution industrielle; Lebrun, ministre des régions libérées, et le général Mordacq sont rentrés avec lui.

M. Clemenceau, qu'attendaient à la gare son chef de cabinet, M. Mandel; M. Raux, préfet de police, et trois sous-secrétaires d'Etat de son cabinet, MM. Jeanneney, Ignace et Albert Fabre, n'a pas caché le sentiment de satisfaction qu'il rapporte de sa tournée dans le Nord:

« Ce n'est pas du tout ce qu'on m'avait dit, a-t-il déclaré à ses collaborateurs. J'ai causé avec tout le monde, les contents et les mécontents. Tous se rendent compte des efforts que l'on a faits pour eux. J'ai été très acclamé. Je reviens entièrement satisfait de ce que j'ai vu. »

Après s'être entretenu avec ses collaborateurs pendant une dizaine de minutes sur le quai de la gare, M. Clemenceau est monté dans sa limousine et est rentré à son domicile.

Ce que disent les Journaux

LA SPÉCULATION DE LA VIE CHERE ET L'AVERTISSEMENT DE L'ITALIE

On l'a vu par nos dépêches, de graves désordres ont éclaté dans un très grand nombre de villes d'Italie: boutiques pillées, marchés saccagés, fermes dévastées, fusillades et mitrailles pour arrêter l'émeute qui a d'ailleurs atteint son but. A Rome, les commerçants ont décidé tout de suite de réduire le prix des marchandises et des denrées de 50 %, celui des étoffes et des vêtements de 25 %. Le gouvernement de son côté a annoncé d'immédiates mesures. On va organiser des consortiums provinciaux sous la direction de personnes de confiance. Une commission centrale sera établie à Rome et cédera les denrées au prix d'achat aux consortiums des provinces. Les revendeurs seront réduits à la portion congrue: ils ne pourront gagner plus de 10 %:

« Ce qui se passe en Italie, écrit M. Alexandre Varenne, député, dans la **Politique**, servira-t-il d'avertissement aux commerçants français et au gouvernement qui laisse la spéculation rançonner outrageusement le public?

» C'est une aubaine pour nous que cet exemple qui nous vient d'Italie. Il va nous permettre de faire l'économie d'une émeute et peut-être d'une révolution. Car je suppose que les consommateurs ne seront pas seuls à méditer sur ces événements. Les commerçants aussi ont intérêt à s'en inspirer. Et le gouvernement ne manquera pas d'y réfléchir.

» N'attendons pas le pillage des boutiques pour abaisser les prix. Que chacun fasse en ce qui le concerne le geste qui apaisera les colères. Producteurs, un bon mouvement! Rognez sur vos bénéfices sans qu'on vous le demande par un acte raisonné de votre volonté. Et vous, les innombrables intermédiaires, qui du grand au petit avez peut-être suivi avec trop d'empressement, quand vous ne l'avez pas précédé ou provoqué, le mouvement général de hausse des denrées et des produits, serrez les freins! Il n'est que temps.

» Les œufs à douze sous pièce en cette saison, le lait à dix-huit sous le litre, le beurre à treize francs le kilo, les pommes de terre à vingt sous la livre et le bœuf à cent sous — ce sont peut-être là des prix de guerre — et encore! Mais après huit mois d'armistice, quand les prix diminuent à Londres et Bruxelles, c'est un scandale et c'est aussi un danger.

» Il y a danger que ça casse comme en Italie. Que faut-il pour amener l'émeute? Presque rien. Le moindre incident dans un des marchés de la capitale. Une ménagère exaspérée ameutant la foule autour d'elle, et voilà l'incendie allumé. Que l'exemple de l'Italie nous inspire des pensées de modération. Et qu'il inspire aussi le gouvernement.

» Si l'on veut prévenir utilement les plus graves désordres il faut faire ici — **avant** — ce qu'on vient de faire en Italie — **après**.

» Avant, c'est tout de suite. »

TROP DE GREVES

Il doit y avoir une grève générale de vingt-quatre heures le 21 juillet. Ainsi en a décidé un comité international où figuraient avec des délégués de la C. G. T. française des délégués anglais et italiens, dont beaucoup, même pendant la guerre, n'ont pas dissimulé leurs sympathies à l'égard de l'Allemagne. Les raisons de la grève sont purement politiques.

Est-il tolérable que pour imposer les volontés d'une minorité à l'ensemble du pays on puisse recourir à la grève générale? demande M. Charles Chaumet (l'**Avenir**):

« Le gréviste qui quitte l'atelier use d'un droit incontestable. Mais l'ouvrier qui veut travailler exerce un droit non moins légal et que les autorités publiques ont pour fonction de faire respecter. Nous savons des usines où les ouvriers satisfaits de leur sort entendaient continuer le travail. Ils ont été débauchés par la menace et par la violence de bandes suspectes. Nous en connaissons où les représentants qualifiés du Syndicat, où les délégués de la C. G. T. ayant obtenu satisfaction sur tous les points avaient décidé de reprendre le travail et où deux individus sans mandats sont intervenus pour fomenter la grève. Les industriels doivent-ils, sans résistance, supporter de pareils abus qui compromettent les intérêts ouvriers aussi bien que les leurs propres? Nous avons surtout besoin de travailler en ce moment. Or, certains dirigeants de la classe ouvrière, sous des prétextes les plus divers, décident le chômage. Pendant ce temps nos concurrents, nos ennemis, travaillent. »

REMARQUES

De M. Albert Guinon, ces « remarques autour de la guerre », publiées par le **Gaulois**:

« Faute de fusiller nettement quelques spéculateurs, on fait mourir de besoin des centaines de personnes. C'est ce que les gouvernement humanitaires nomment le respect de la vie humaine.

» Certaines grèves en présence de l'ennemi, c'est la Commune, avec le courage en moins.

» Lorsque les ouvriers parlent de solidarité, c'est toujours de solidarité avec ceux qui cessent le travail, et jamais avec ceux qui le continuent. »

UNE GUERRE DE SOIXANTE ANS

La République de San-Marin, qui est enclavée en terre italienne, fait remarquer **Excelsior**, a cette particularité d'avoir été en guerre avec l'Autriche pendant soixante ans, ce qui est un record — si l'on excepte la guerre de Cent ans:

« Les hostilités commencèrent en 1859, lorsque Victor-Emmanuel II, roi de Sardaigne et allié de la France, se battit contre les Autrichiens. San-Marin prit courageusement le parti des champions de la liberté italienne. Lorsque la paix fut signée, l'année suivante, nul ne songea à San-Marin, et la fière République ne fut point conviée à signer la paix de Villafranca, qui libérait la plus grande partie de la Lombardie du joug autrichien.

» Aussi, depuis lors, l'état de guerre a subsisté entre l'Autriche et San-Marin, et lorsque la petite république, de concert avec l'Italie, déclara la guerre à l'empire des Habsbourgs, le 24 mai 1915, c'était un acte absolument superfétatoire. Néanmoins, on y vit une preuve de bonne volonté qui fut appréciée à sa valeur. Ce pays minuscule, qu'on ne l'oublie point, est l'un des plus anciens indépendants de l'Europe; il fut fondé au neuvième siècle et s'est maintenu dans son intégrité depuis lors. »

Désordre et gaspillage

La Rochelle, 7 juillet (de notre correspondant particulier). — Poussé par une curiosité bien légitime, nous avons voulu aller nous rendre compte, sur place, de l'encombrement du port de La Pallice, qui détient, à ce point de vue, le record, avec plus de 280,000 tonnes.

Nous avons vu, notamment, des centaines de caisses, dont beaucoup étaient éventrées, contenant des rondelles de cuivre. L'herbe pousse autour et le vert de gris ronge le métal, dont la valeur est certainement de plus d'un million. Ces caisses viennent de New-York, et le cuivre servait pour nos douilles de 75. Nos lecteurs qui iront de ce côté pourront se rendre compte du désordre qui règne dans ce coin.

D'autre part, dans un hangar à hydravions, il y a 200,000 kilos environ de blé avarié. Ce blé va être vendu aux enchères. Mais on a le droit de demander d'où vient ce blé, depuis combien de temps il est là, et par suite de quelle incurie il est actuellement dans cet état.

Nous n'insisterons pas sur le tabac qui se détériore sur le quai, ainsi que sur les diverses marchandises qui s'abîment et encombrent le port.

LE PROCÈS DU KAISER

La Hollande livrerait Guillaume II

Londres, 7 juillet. — Toutes les puissances de l'Entente ont conjointement demandé au gouvernement hollandais de livrer l'ex-kaiser. Le point de vue du gouvernement hollandais est, croit-on savoir, celui-ci: « Tout en protestant comme Etat souverain et contre ce qu'il considère comme une infraction au droit d'asile, il ne s'estime pas en état de résister à la demande des puissances. »

Berne, 7 juillet. — Interviewé par le correspondant du « Daily News » à Berne, le prince consort de Hollande, qui se trouve actuellement en Suisse, a déclaré:

« L'Allemagne a signé l'engagement de livrer l'ex-empereur pour qu'il soit jugé, et si l'Allemagne exige son extradition, nous serons obligés de céder à ce désir. »

PASSIBLE DE LA PEINE DE MORT

Londres, 7 juillet. — Le tribunal qui jugera l'ex-kaiser sera absolument libre de lui infliger une sentence quelconque, jusque et y compris la peine de mort.

La déclaration suivant laquelle le consentement des représentants des Etats-Unis fut obtenu à condition qu'il n'y aurait pas sentence de mort est dénuée de fondement.

Après la signature

Le nouveau président de la délégation allemande

Paris, 6 juillet. — M. von Lersner a notifié cette après-midi au secrétariat général à la Conférence de la paix qu'il était officiellement nommé président de la délégation allemande à Versailles.

La commission des réparations n'arrivera que le 10 juillet

Paris, 6 juillet. — Les spécialistes chargés de discuter la question des réparations avec les délégués alliés n'arriveront que le 10 juillet à Versailles.

En conséquence, la réunion projetée pour lundi n'aura pas lieu.

Les Roumains mécontents de la paix

Berne, 7 juillet. — L'attitude des alliés vis-à-vis de la Roumanie cause une grande consternation dans tout le peuple roumain. Soixante meetings organisés en Roumanie ont réuni plusieurs centaines de milliers de participants. Ils ont invité le gouvernement à ne point signer une paix qui serait contraire aux droits du peuple et désastreuse pour son avenir.

Le général russe Dragomiroff prédit la fin prochaine du bolchevisme

Paris, 7 juillet. — Le général russe Dragomiroff, chef de la mission envoyée à Paris par l'amiral Koltchak, a répondu en ces termes à un de nos confrères qui lui demandait si la résurrection de la Russie était possible:

« Possible? Mais c'est une certitude mathématique, répond le général. Oh! n'allez pas m'accuser d'« optimisme béat ». La lutte contre les bolcheviks est rude, mais elle bat son plein et le succès a déjà répondu à nos espérances. Il s'est traduit par une série de brillantes victoires, remportées sur un front de 1,500 kilomètres, victoires qui ont amené les armées Denikine sur les bords du Volga et sur les territoires des gouvernements de Saratov, Voronège, Ekaterinoslav, Kharkov, etc., etc. A l'heure actuelle, le septième du territoire national, comptant de 30 à 40 millions d'habitants, a été arraché au joug des ennemis de la patrie. Nous ne nous contentons pas d'ailleurs de gagner du terrain; nous réorganisons les régions libérées, nous y rétablissons la vie normale et saine détruite par les théories de Lenine et consorts; nous ranimons l'énergie des malheureux atterrés par un régime d'oppression et de violence. L'enthousiasme des « délivrés » facilite notre œuvre. Que l'on considère en France ces résultats, et qu'on se persuade qu'ils ne sont que le prélude du triomphe complet, définitif, de l'ordre sur l'anarchie, du gouvernement régulier sur le terrorisme. »

Le défilé de la Victoire

Paris, 7 juillet. — Voici comment se déroulera vraisemblablement le grand défilé militaire du 14 juillet prochain:

En tête, le maréchal Foch, qui commandera l'ensemble des troupes.

Suivront des détachements des troupes alliées avec leurs drapeaux et leurs musiques.

Ensuite, le gouvernement militaire de Paris et les écoles d'officiers.

Puis l'armée française, avec tous ses drapeaux et étendards, commandée par le maréchal Petain.

Chaque corps d'armée sera représenté par un groupe constitué des délégations de tous les régiments de la région d'origine.

L'armée d'occupation sera représentée par les délégations des régiments de neuf divisions.

Le corps colonial défilera ensuite avec deux compagnies d'honneur, une d'infanterie coloniale, l'autre composée de tirailleurs indochinois, malgaches et sénégalais.

L'armée d'Orient sera également représentée par les délégués des régiments de l'armée française d'Orient. Une compagnie de zouaves et une compagnie de tirailleurs seront les compagnies d'honneur chargées d'encadrer les emblèmes.

L'armée d'Afrique viendra alors. Tous les régiments actuellement disponibles y seront représentés:

1. Les régiments stationnés en Algérie et en Tunisie, avec une compagnie d'honneur fournie par les zouaves du gouvernement militaire de Paris et un peloton de gourmiers algériens;

2. Les régiments actuellement au Maroc.

La compagnie d'honneur sera fournie par les tirailleurs marocains. Il y aura un peloton de gourmiers marocains.

Les détachements de la marine, fusiliers marins de l'Yser, équipages de cuirassés et de sous-marins, suivront.

Enfin, l'artillerie en trois groupes, et la cavalerie, précédée par un peloton de l'école de Saumur, fermeront le cortège.

Exhumations et transports de corps de militaires

Paris, 7 juillet. — Toute exhumation de corps de militaires, même en vue d'une réinhumation sur place, est formellement interdite dans la zone dite des opérations militaires. Tout transport de corps de militaires est également interdit dans la dite zone ainsi que tout transport en France de corps de militaires inhumés dans les pays étrangers. Dans la zone non interdite, les transports de corps peuvent être autorisés, mais exclusivement aux frais des familles. Ces règles n'ont d'ailleurs qu'un caractère provisoire.

Le Pape et la France

Turin, 7 juillet. — En commentant l'allocution du pape au Consistoire, les journaux assurent qu'à Paris Mgr Ceretti, envoyé du pape, eut un entretien long et cordial avec M. Orlando, qui, au sein de la Conférence, soutint ensuite le point de vue du Vatican sur la question des missions allemandes aux colonies.

L'allocution papale devait contenir aussi quelques allusions à la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Vatican, mais elles furent supprimées à la suite du discours de M. Pichon à la Chambre française. Ce discours produisit au Vatican une profonde déception.

LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE

Le "R-34" est arrivé à New-York

Paris, 7 juillet. — *Le bel exploit de la traversée de l'Atlantique par un dirigeable est maintenant un fait accompli et ce sont nos amis Anglais qui ont réalisé cette prouesse aérienne.*

Le « R-34 » ne l'a pas réalisée toutefois aussi rapidement qu'on l'avait espéré. La faute doit en être imputée aux déplorables conditions atmosphériques qu'il a rencontrées aux abords de Terre-Neuve. Il subit là une véritable tempête contre laquelle il dut lutter pendant près de deux journées entières.

Le « R-34 » détient à la fois le record de distance sans escale des appareils aériens et celui de la durée par un vol ininterrompu de 108 heures. La distance parcourue est à vol d'oiseau de 5,500 kilomètres environ. En réalité, le « R-34 », qui a dû louvoyer dans sa lutte contre la tempête, a certainement couvert un bon millier de kilomètres de plus. Il égalerait ainsi à peu près le zeppelin qui, parti de Bulgarie en 1917 pour porter aide à l'armée coloniale allemande du Congo, fit demi-tour à Khartoum, en plein centre de l'Afrique, après avoir appris que le détachement qu'il allait secourir s'était rendu, et regagna la Bulgarie ayant franchi environ 7,000 kilomètres.

Rappelons que le « N.-C.-4 », hydravion américain, a mis 26f heures 55 pour traverser l'Atlantique, et les Anglais Alcook et Brown, sur avion anglais, 15 heures 57.

Le « R-34 » ne bat pas le record maritime de la traversée de l'Atlantique. En effet, le 4 septembre 1909, le « Lusitania » avait mis quatre jours dix heures, soit 106 heures pour aller de Liverpool à New-York.

L'ARRIVEE ET L'ATTERRISSAGE

Mincola (Long-Island), 6 juillet. — Arrivé à 9 h. 5 à Hasehurstfall, au-dessus de la presqu'île de Long-Island, le « R-34 » est arrivé à Mincola à 9 h. 55.

A ce moment l'équipage de l'aéronef a pris ses dispositions pour atterrir.

Retenu par un cordage, le « R-34 » s'est balancé un instant au-dessus du sol avant d'être amené complètement à terre.

Sans attendre ce moment, le major Prichard, remplissant à bord les fonctions d'observateur, avait sauté du dirigeable à l'aide d'un parachute et avait atterri sain et sauf.

L'équipage compte que le dirigeable pourra repartir dans douze heures.

5,000 KILOMETRES EN 108 HEURES

New-York, 7 juillet. — Le « R-34 » a accompli un voyage de près de 5,000 kilomètres en 108 heures environ. Le dirigeable n'avait plus que pour une heure et demie d'essence au moment de son atterrissage, et dès qu'une ancre fut fixée, les deux mécaniciens et le général Maitland sautèrent par-dessus bord, presque épuisés par la traversée.

Un des officiers, interviewé, a déclaré que pour lui le moment le plus critique du voyage a été la traversée par le dirigeable de deux orages au-dessus de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse. Le vent, d'une vitesse variant de 16 à 80 kilomètres à l'heure, se jouait presque du « R-34 » comme d'un fétu de paille. L'équipage avait alors abandonné tout espoir.

LES FELICITATIONS DU GOUVERNEMENT AMERICAIN

Washington, 7 juillet. — M. Daniels, secrétaire à la marine, a télégraphié au commandant du « R-34 » pour le féliciter de son exploit qui, dit-il, contribuera à resserrer davantage les relations cordiales de l'Angleterre et de l'Amérique.

LES FELICITATIONS ANGLAISES

Londres, 7 juillet. — Le magnifique triomphe du « R-34 » a naturellement causé en Angleterre la joie la plus vive. Le roi, lord Churchill et le ministre de l'air ont tenu à s'associer à la légitime allégresse du public en envoyant au major Scott et ses vaillants compagnons des télégrammes de chaudes félicitations.

LA TRAVERSEE

New-York, 7 juillet. — Le livre de bord du « R-34 », tenu par le général Maitland, est un document des plus intéressants, donnant les détails de la vie à bord.

Presque chaque feuille parle de la brume, du brouillard empêchant de voir la mer, qui fut rarement aperçue, sauf à de brefs intervalles. Rien ne fut repéré sur la surface de la mer, excepté deux icebergs. Le dirigeable traversait alternativement d'épais brouillards et voguait au soleil, au-dessus d'une épaisse couche de nuages. On volait entre deux couches de nuages inférieure et supérieure.

La terre fut aperçue une première fois pendant un moment à treize heures cinquante le 4 juillet. Après cela, les conditions atmosphériques se sont améliorées, et le dirigeable a volé à 250 mètres au-dessus d'immenses forêts de pins, dont l'équipage respirait l'arôme avec délices.

On a vécu à bord d'une façon relativement confortable. Le petit déjeuner consistait en jambon, un œuf pour chaque personne, avec du thé. Les autres repas consistaient en bœuf, pommes de terre, chocolat, etc. Un gramophone jouait les airs les plus récents.

Des hamacs confortables servaient de lits dans la partie de la coque aménagée en dortoirs. Les moteurs causaient peu de bruit et de vibrations.

Pour faire le travail du bord il y avait deux quarts de quinze personnes chacun.

A L'EXTERIEUR

ALLEMAGNE

A l'Assemblée de Berlin une grande séance en perspective

Berlin, via Bâle, 6 juillet. — Après la ratification du traité de paix, qui selon toutes probabilités aura lieu mercredi matin, le président du conseil Bauer développera devant l'Assemblée nationale le programme de travail que compte suivre le cabinet.

M. Herman Muller parlera pour la première fois devant l'Assemblée en qualité de ministre des affaires étrangères et fera un long exposé sur la situation extérieure.

La discussion de la Constitution

Weimar, via Bâle, 6 juillet. — L'Assemblée a poursuivi durant presque toute la séance d'hier la discussion des attributions et prérogatives du président d'empire.

Les vœux des socialistes allemands à l'Assemblée nationale

Berlin, via Berne, 6 juillet. — Lors de la discussion relative à la Constitution, les socialistes majoritaires ont demandé que jusqu'à ce que la législation criminelle soit reconstituée en substitue des pénalités de travaux forcés à perpétuité et de prison à la peine de mort. Les socialistes indépendants ont demandé, entr'autres, l'assimilation des enfants naturels aux enfants légitimes, ainsi que le droit pour ceux-là de porter le nom du père.

Ils ont également demandé la suppression des titres de noblesse, celle des lois d'exception contre la prostitution, l'interdiction des maisons publiques, la suppression du droit conféré au président d'empire d'abroger certaines lois fondamentales en cas de trouble.

La grève des cheminots

LES RAPPORTS ENTRE LE NORD ET LE SUD DE L'ALLEMAGNE SONT PARALYSES

Francfort, via Bâle, 6 juillet. — Par suite de l'extension de la grève des cheminots de Francfort et de Mayence, les difficultés des relations entre le nord et le sud de l'Allemagne ne cessent d'augmenter. Des régions situées au nord de Heidelberg et de Mannheim notamment, il n'y a pas eu un seul train pour Francfort depuis deux jours.

Francfort, via Berne, 6 juillet. — Par suite des grèves, l'express Berlin-Francfort-Leopoldshoe avait dû faire un détour pour éviter de passer par Francfort. Cependant, en cours de route, il reçut l'avis de se diriger vers cette ville. Arrivé devant la gare centrale, il lui fut impossible d'y pénétrer. Une vive discussion s'engagea entre les voyageurs et les grévistes. Après de longues négociations, le train fut autorisé à pénétrer en gare, mais ne put en repartir pour Leopoldshoe, ce qui obligea des centaines de voyageurs à rester à Francfort.

Les leaders de la grève veulent arrêter tout trafic de voyageurs à l'exception des trains à destination des territoires occupés.

Le gouvernement a l'intention de réprimer par tous les moyens la véritable terreur qu'exercent les cheminots de Francfort. Les troupes de la milice d'empire qui se trouvent sur les lieux ont déjà reçu l'ordre de libérer la gare occupée par les grévistes et, si ces troupes ne peuvent suffire à leur tâche, des renforts seront immédiatement envoyés.

POLOGNE

La Pologne sera une République

Berlin, via Bâle, 6 juillet. — La commission de la constitution de la Diète polonaise s'est prononcée pour la forme républicaine. Le nouvel Etat s'appellera République polonaise.

RUSSIE

Denikine avance toujours

Londres, 7 juillet. — On annonce d'Ekaterinodar, du 26 juin, que les forces de Denikine ont occupé Bielgorod.

Dans la Crimée, Denikine, avançant de Theodosia, a occupé des points à moitié chemin de Simferopol.

Les Esthoniens s'emparent de 5 navires

Stockholm, 7 juillet. — Le communiqué esthonien de vendredi soir annonce que l'escadre du golfe de Riga, qui avait soutenu l'armée esthonienne contre la landwehr, s'est avancée en remontant la Dwina, a pris comme butin cinq steamers avec des camions, dix mitrailleuses, et a fait un certain nombre de prisonniers.

BELGIQUE

Funérailles d'une victime des Allemands

Bruxelles, 6 juillet. — Aujourd'hui ont eu lieu à Boitsfort-les-Bruxelles, les funérailles solennelles de M. Oscar Hernalsteen, agent du service des renseignements français, fusillé par les Allemands pendant la guerre.

Le capitaine Vivian, délégué du maréchal Petain, a épinglé sur le cercueil la croix de guerre française.

L'ambassadeur de France était représenté aux obsèques.

ESPAGNE

Les élections départementales

Madrid, 7 juillet. — Hier ont eu lieu dans toute l'Espagne les élections départementales; aucun incident ne s'est produit. Plusieurs des candidats gouvernementaux ont été battus par des candidats libéraux et républicains.

PORTUGAL

La grève des cheminots

L

M. POINCARÉ
REMET A REIMS
la Croix de la Légion d'Honneur

Reims, 6 juillet. — Le Président de la République, parti de Paris ce matin, avec M. Deschamps, sous-secrétaire d'Etat de la démobilisation, est venu remettre à la Ville de Reims la croix de la Légion d'honneur que le gouvernement a décidé de lui décerner.

Dès son arrivée à Reims, M. Poincaré, accompagné des représentants et du préfet du département, ainsi que des membres de la municipalité de la ville, s'est immédiatement rendu sur la place de l'ancien hôtel de ville détruit par les Allemands.

La cérémonie de la remise au maire, le docteur Langlet, de la croix de la Légion d'honneur décernée à la Ville, a été simple et brève. Le Président de la République a prononcé un discours dans lequel il a rendu hommage à l'admirable énergie déployée pendant un martyre de quatre années par la population et la municipalité rémoise. Il a terminé par ces mots :

« Le gouvernement de la République a le devoir d'encourager de toute sa sollicitude et de tout son appui ce travail de relèvement et de résurrection dont l'Allemagne s'est obligée à faire les frais. Il veillera à ce que cette obligation soit remplie. Dès aujourd'hui, il veut rendre un solennel hommage à l'héroïsme de votre grande cité. Au nom de la France reconnaissante, je décerne à la ville de Reims la croix de la Légion d'honneur. »

Et, en remettant la croix au docteur Langlet, le Président de la République a donné lecture de cette admirable citation :

« Ville martyre, qui a payé de sa destruction la rage d'un ennemi impuissant à s'y maintenir; population sublime qui, à l'exemple d'une municipalité modèle de dévouement et du mépris du danger, a montré le courage le plus magnifique en restant pendant plus de trois ans sous la menace constante des coups de l'ennemi et en ne quittant ses foyers que par ordre; a montré dans l'avenir de la France une foi profonde, à l'exemple de l'héroïque française vénérée à Reims, dont la statue s'élève au cœur de la ville. (Croix de guerre). »

Reims reçoit également la croix de guerre avec palme.

La croix de la Légion d'honneur est en outre décernée au drapeau de ses sapeurs-pompiers.

A l'issue de la cérémonie, M. Poincaré a visité la cathédrale et a parcouru la ville, dont certains quartiers entièrement anéantis demeurent mornes et désolés, et dont d'autres, où la vie reprend peu à peu, abritent déjà une population d'environ 35,000 personnes.

Ayant repris le train à seize heures, M. Poincaré est arrivé à Paris à dix-neuf heures, où il a été salué sur le quai de la gare de l'Est par M. Raux, préfet de police, et le général Valledant, représentant le gouvernement militaire de Paris.

APRÈS LA SIGNATURE
Les Serbo-Croates protestent contre la mainmise italienne sur Fiume

Paris, 6 juillet. — La délégation du royaume des Serbes, Croates et Slovènes a adressé à M. Clemenceau, président de la Conférence de la paix, une lettre protestant contre la mainmise des Italiens sur Fiume. Cette lettre rappelle que, le 17 novembre 1918, Fiume fut occupée par une armée de 15 à 20,000 hommes, commandée par un général italien. Celui-ci, après avoir destitué le gouverneur nommé par le Conseil national serbo-croato-slovène et reconnu par l'Italie, confia l'administration de la ville à un comité composé de partisans du parti italophile, qui prit le nom de « Consiglio nazionale italiano ».

Sous la protection des autorités italiennes, ledit Consiglio promulgue des lois et recrute une armée, composée surtout d'Italiens, et destinée, le cas échéant, à empêcher l'exécution des décisions qui seront prises par la Conférence de la paix au sujet de l'attribution de la ville de Fiume. Par une loi votée par ce Conseil, les tribunaux de Fiume sont placés, avec le consentement des autorités italiennes, sous la souveraineté du roi d'Italie.

La note conclut en demandant la dissolution de ce Consiglio, qui ne peut légitimer son rôle par aucun mandat qui lui aurait été confié par la population. Il est nécessaire, en outre, de déclarer immédiatement nulles et non avenues toutes les « lois » qu'il a promulguées jusqu'à présent. Il s'agirait ensuite de confier l'administration de la ville de Fiume à une commission interalliée dans laquelle ne devraient être représentés que les Etats non intéressés.

Le Congrès des fonctionnaires pose un ultimatum au gouvernement

Paris, 6 juillet. — Le Congrès de la Fédération nationale des fonctionnaires de l'Etat, des départements et des communes s'est ouvert ce matin dans la grande salle des Sociétés savantes. Soixante-cinq groupements et Fédérations régionales y étaient représentés par un très grand nombre de fonctionnaires.

La séance était présidée par M. Rousselle, de la Fédération des instituteurs.

L'assemblée a adopté l'ordre du jour suivant :

« Le Congrès de la Fédération des fonctionnaires de l'Etat, des départements et des communes, considérant que la situation des fonctionnaires devient de plus en plus précaire, et que l'exécution des promesses ministérielles faites pour y remédier devient de plus en plus problématique, autant par incohérence du gouvernement que par impuissance du Parlement,

» Proteste contre l'attitude d'un pouvoir qui, au lieu de réaliser en même temps la justice pour tous les fonctionnaires civils et militaires, accorde des tours de faveur aux catégories d'entre eux qui paraissent détenir plus particulièrement une partie de la puissance publique.

» Demande, 1° la réalisation du relèvement des traitements et des indemnités comportant comme base minimum les chiffres adoptés par la commission interministérielle constituée par le gouvernement et dont les travaux ont abouti depuis près d'un mois; 2° la reconnaissance du droit syndical à toutes les catégories de fonctionnaires, sans aucune restriction.

» Décide de désigner une délégation composée de dix membres, qui sera chargée de présenter ce programme des revendications à M. Clemenceau, en insistant sur la réalisation immédiate, c'est-à-dire avant le 20 juillet, du relèvement des traitements. »

L'assemblée a ensuite désigné une délégation, qui est constituée comme suit :

MM. Laurent, secrétaire général; Onahd, des Associations centrales; Champion, professeur adjoint; Rigail, de la police; Budon, de l'enregistrement; Métayer, des douanes; Blin, des pénitentiaires; Mlle Paquet, de la statistique générale de France.

La séance de l'après-midi

Le Congrès de la Fédération nationale des fonctionnaires et employés de l'Etat, des départements et des communes a continué cette après-midi, salle des Sociétés savantes.

Un large débat s'est ouvert sur le rapport de M. Champion (des répétiteurs adjoints des lycées) relatif à la situation des fonctionnaires en Alsace et en Lorraine, dont les traitements varient de 3,225 francs à 6,100 francs, ce qui entraîne en même temps la question de la situation des fonctionnaires des régions ayant été envahies.

Une commission est désignée pour rédiger un ordre du jour sur ce rapport. M. Chenevi adresse ensuite aux congressistes, au nom de la Ligue des gouvernés, dont il expose le but, un salut fraternel.

M. Marcel Laurent estime que la République des camarades doit disparaître et que la nation doit être gouvernée par le peuple.

M. Marcel Laurent ajoute :

« Pour la première fois en public je vais raconter l'histoire d'une entrevue que les délégués de la C. G. T. eurent à la fin du mois de mai dernier avec M. Clemenceau, président du conseil. C'était au lendemain du Conseil national tenu boulevard de Strasbourg. La C. G. T. avait à la fois dressé le cahier de revendications de la classe ouvrière française et décidé de le soumettre au chef du gouvernement. Nous nous présentâmes donc à m présidence du conseil. Après nous avoir écoutés avec bienveillance, je dois le reconnaître, M. Clemenceau nous a dit :

« Je trouve vos aspirations fort légitimes. En » 1789, la noblesse indigne a fait faillite. Au- » jourd'hui, la bourgeoisie incapable ne se » montre pas à la hauteur de l'histoire. L'heure » du travail a sonné. Le moment est venu pour » vous de prendre notre succession. »

» Et M. le « Premier », en terminant son petit speech, a bien voulu nous donner — en sa qualité de vieux militant — quelques conseils destinés à nous éviter de tomber dans les errements de ceux qui nous avaient précédés.

» Tels sont très exactement rapportés les propos que nous a tenus M. Georges Clemenceau.

» Je ne veux tirer de tout cela qu'une conclusion, à savoir que la part de gestion que nous réclamons dans la société, de l'avis même du président du conseil, nous est due. Le président de séance traduisant la pensée générale, déclara : « Messieurs, nous cherchions notre directive, la voilà. Remercions le camarade » Laurent de nous l'avoir indiquée. La route » est tracée, à vous de la suivre. »

M. Laurent s'explique ensuite sur la manifestation organisée par la C. G. T. pour le 21 juillet, afin de démontrer que la production étant mal employée, le peuple veut qu'il y soit remédié sans délai afin de sauver le pays de la banqueroute dont il est menacé.

M. Métayer (des douanes) expose la situation des fonctionnaires douaniers faits prisonniers et auxquels l'Etat n'a pas encore fait le rappel des traitements.

Le Congrès lève sa séance à dix-huit heures.

Les fonctionnaires décident d'adhérer à la C. G. T.

LA VIE SPORTIVE

HIPPISME
Courses à Saint-Cloud

DIMANCHE 6 JUILLET

"Radamès" enlève le Prix du Président à "Caraco" et "Mont-Saint-Eloi"

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE GRIGNON (à réclamer), 3,000 fr., 1,600 mètres. — 1er, *Analyse* (E. Allemand), à M. Jean Lieux; 2e, *M.-des-Préaux* (G. Martin), à M. Louis Cazeneuve; 3e, *Totten* (Atkinson), à M. le comte P. de Jumilhac.

Non placés : Raglan (Ed. Haas), Mourad (O'Neill), Bootjak (F. Gill), La-Charprale (R. Stokes), Chulapa (J. Doumen), Verona (F. Rovella), Chateaugay (Garner).

Gagné de trois quarts de longueur; le troisième à une demi-longueur.

Analyse (Mon-Général et Annarella), est entraînée par Jean Lieux.

PRIX QUO VADIS, 5,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, *Tullamore* (J. Jennings), à M. James Hennessy; 2e, *Florina-II* (F. Rovella), à M. Michel Lazare; 3e, *Brumado* (O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt.

Non placés : Héligoland (Bellhouse), Paradoxe-II (E. Allemand), Furlana-II (M. Allemand), Constant (J. Cooke), Brantigny (Stokes), Lupercale (Bouillon), Bouton-d'Alarme (Sharpe).

Gagné d'une courte tête; le troisième à une courte tête.

Tullamore (Mordant et Tullynacree) est entraîné par Batchelor.

PRIX LA CAMARGO, 3,000 fr., 900 mètres. — 1er, *Cora-II* (Stokes), à M. J.-D. Cohn; 2e, *Belles-Manières* (Jennings), à M. James Hennessy; 3e, *Gloretta* (O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt.

Non placés : La-Perm (Adèle), Sundrizette (Sharpe), Sargasse (Mac Gee), Malatia (Garner), Friboureite (M. Bara), Margaret-Ogilvy (J. Cooke), Castellamare (Bellhouse).

Gagné de trois quarts de longueur; le troisième à deux longueurs.

Cora-II (Prédicateur et Coo-Ee), est entraînée par Denman.

Prix du Président de la République

40,000 francs (en outre 2,000 fr. à l'éleveur)
2,500 mètres

1. **RADAMES** (E. Allemand), à M. Jean Lieux.
2. **CARACO** (Mac Gee), à M. E. Morgon.
3. **MONT-SAINT-ELOI** (J. Cooke), au duc Decazes.
4. **VERDIER** (Marsh), à M. Auguste Pellerin.

Non placés : Mihran (Stern), Gave (Bellhouse), Bassan (Jennings), Le-Rapin (O'Neill), Master-Good (Garner), Almora (G. Thomas), dérobé. Quenouille (Sharpe).

Gagné d'une courte tête; le troisième à une encolure; le quatrième à une longueur.

Durée : 2 minutes 43 secondes.

Radamès (Rabelais et Full-Cry), est entraîné par Jean Lieux.

PRIX GARDEFEU (handicap), 5,000 fr., 2,100 mètres. — 1er, *Rosolin* (Hobbs), à M. François Grumetz; 2e, *Plantagenet* (Mac Gee), à M. Pierre Lardet; 3e, *Rodia* (Garner), à M. Michel Pantall.

Non placés : Marmouset (Marsh), Bernadette (Sharpe), La-Lance (Stokes), dérobé, Agaric (J. Cooke), La-Fête (Bellhouse), Ashe (Bouillon), Pin (M. Allemand), Eignt-Bells (L. Bara), La-Faucheuse (R. Brethès), La-Californie (Leporel), Quenouille (Sharpe).

Gagné d'une longueur; le troisième à une longueur.

Rosolin (Badajoz et Eglantine), est entraîné par Grumetz.

PRIX SEA-SICK, 3,000 fr., 900 mètres. — 1er, *Souviens-Toi* (Garner), au baron Baeyens; 2e, *Roskilde* (Bellhouse), à M. Pierre Champion; 3e, *Courtail* (O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt.

Non placé : Doubts (Hobbs).

Gagné d'une courte tête; le troisième à trois longueurs.

Souviens-Toi (Santoi et Benanet), est entraîné par Troumire.

Résultats officiels du Pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Analyse	G	40 50	23 »
—	P	18 50	9 50
M.-des-Préaux	P	32 50	15 50
Totten	P	25 »	15 »
Tullamore	G	63 »	30 »
	P	25 50	11 »
Florina-II	P	30 50	14 »
Brumado	P	18 »	8 »
Cora-II	G	92 50	35 50
—	P	27 »	11 »
Belles-Manières	P	26 »	13 50
Gloretta	P	20 »	8 »
Radamès	G	121 50	65 »
—	P	34 »	17 50
Caraco	P	79 »	36 »
Mont-Saint-Eloi	P	18 »	8 50
Rosolin	G	93 »	39 »
—	P	25 »	11 50
Plantagenet	P	19 »	10 50
Rodia	P	27 »	11 »
Souviens-Toi	G	64 »	33 50
—	P	22 50	13 »
Roskilde	P	19 50	11 »

CYCLISME
Le Tour de France

LES PELISSIER ABANDONNENT

Les Sables-d'Olonne, 6 juillet. — On annonce officiellement ce soir que les frères Pélissier ne prendront pas demain le départ de l'étape Les Sables-Bayonne.

Francis a été épuisé par son effort; quant à Henri, le leader de l'épreuve, il juge la tâche trop dure et il abandonne à son tour.

La décision prise par le vainqueur de Bordeaux-Paris est sévèrement jugée. Dix-huit coureurs seulement restent en course.

LA 5e ETAPE : LES SABLES-BAYONNE

Les 18 rescapés du « Tour » ont quitté les Sables-d'Olone dimanche, à 22 heures, pour la cinquième étape, la plus longue de la randonnée : Les Sables à Bayonne, soit 484 kilomètres.

Les routes ne sont pas dans un état parfait, on s'en doute. De plus, on a le temps de tenter le lachage sur un aussi long ruban : seule une petite échappée de Christophe et Alavoine est signalée, mais les deux compères n'insistent pas, et tout rentre bientôt dans l'ordre.

A La Rochelle, tout le monde est bien sage. Seul, Leclerc, le « touriste » du Tour, ne figure pas dans le peloton. C'est une habitude ou la conséquence d'un vœu.

Mais, avant le contrôle de Rochefort, un des vaillants disparaît dans la nuit. C'est le Belge Anseeuw, qui est victime d'un accident de machine. Il y a peu d'espoir de le revoir.

La procession se déroule sans anicroche. A Pons, le peloton prend le petit déjeuner et tout le monde repart.

Et les 17 camarades passent à Blaye à 7 heures 51.

Le passage à Bordeaux

Les Bordelais ont su l'abandon des frères Pélissier que la « Petite Gironde » leur a appris le matin même. Si on comprend celui de Francis, dont le gigantesque effort de la première étape, après son accident, a brisé les muscles et la volonté, on excuse moins celui d'Henri, qu'on est pénilement surpris de voir refuser la lutte. Mais le vainqueur de Bordeaux-Paris a peut-être des raisons valables, que nous ignorons encore.

L'intérêt de l'épreuve faiblit, évidemment, de pareils forfaits sensationnels, venus après tant d'autres.

Pourtant les sportsmen veulent acclamer les rescapés de la grande aventure routière, et une foule, qui va grossissant, se masse autour du contrôle, s'échelonne au long de l'avenue Thiers et du pont de pierre.

On a appris le passage du peloton à Blaye, à l'heure conforme aux prévisions de l' « Echo des Sports », et comme notre confrère parisien n'annonce le passage à Bordeaux que pour neuf heures quarante, on ne s'impatiente pas.

Mais voici l'heure; le service d'ordre a peine à maintenir la foule qui resserre de plus en plus l'étau

Des pétarades de motos agitent le public. Les voilà !

Au fond de l'avenue Thiers, un mouvement. On aperçoit un groupe de maillots grisâtres.

La foule, bien entendu, déborde le service d'ordre, le contrôle est envahi, le passage est infranchissable. Enfin, l'actif officier de paix Cacciaguera parvient à percer un étroit couloir par où vont se glisser les routiers.

Le peloton est là. Tous descendent sans trop de précipitation. Duboc appose le premier un paraphe énergique autant qu'illisible. Il est 9 h. 43' 41" 2/5. Alavoine lui succède, puis Goethals et les hiéroglyphes noircissent la feuille de contrôle.

En moins d'une minute, tout est bâclé. Et les dix-sept hommes s'engagent sur le pont, salués par les acclamations. Les photographes n'ont même pas eu le temps de prendre le moindre instantané. Ils se rattraperont en prenant force clichés de la table officielle où opèrent avec leur dévouement habituel, notre confrère Bardet, correspondant de l' « Auto », et les membres du personnel uvéfiste.

Les coureurs se sont engagés sur les quais pour filer, par les boulevards et la route du Pont-de-la-Maye, sur Léognan, Hostens, où est installé un ravitaillement, Castets et Bayonne.

Les autos de l' « Auto », de l' « Echo des Sports », des constructeurs, démarrent après un court arrêt.

Le « Tour » est passé. A l'année prochaine ! — comme ne dira plus notre vieux camarade Abran, mort avant d'avoir revu « son » Tour, avec la victoire.

Les passages

Voici les noms des coureurs ayant signé en groupe au contrôle de l'avenue Thiers :

Duboc, à 9 h. 43' 41" 2/5; Alavoine, Goethals, Masson, Lambot, le vétéran Christophe, Lucotti, Mottiat, Barthélemy, Masselis, Vandaele, Steux, Scieur, René Chassot, Coomans, et Verstraeten et Nempon, les licenciés B — si on peut dire — de la course.

Les routiers ont accompli les 293 kilomètres séparant Les Sables de Bordeaux à une moyenne horaire de 25 kilomètres environ.

A BORDEAUX

Spears triomphe sous la pluie

La réunion du vélodrome du Parc l'a échappé belle, dimanche. L'averse torrentielle l'a interrompue, mais, grâce à la sportivité des trois cracks, dont le match constituait le « clou » de ce gala, le public, énorme malgré le ciel menaçant, put applaudir Spears, Sergent et Poulain.

Et c'est pour cela que la foule était venue.

Spears enleva la première manche en résistant à une attaque splendide de Poulain aux 200 mètres. Mais un accident de machine survenu à l'ancien champion du monde laissa subsister un doute.

Après deux faux départs motivés par des crevaisons et un long entr'acte causé par la pluie, les trois matcheurs, malgré l'état de la piste inondée, se remirent en ligne pour les deux autres manches, sous les acclamations du public. Spears l'emporta à nouveau par deux fois d'un pneu et d'un souffle sur Sergent, dont la valeur s'affirme de jour en jour. Poulain ne voulut pas risquer la chute et se contenta d'assister au duel. Ces trois beaux sprinters doivent être revus dans des conditions plus favorables.

Maldérou enleva sans douleur la course de vitesse sur Tournis et le vétéran Chadeau, qui réalisa l'exploit de souffler la victoire à Lamaison dans sa série.

La pluie, faisant rage, rendit impossible la continuation de cette réunion qui s'annonçait pourtant superbe.

Voici les résultats :

Nationale (vitesse), 1,000 mètres : Les séries sont gagnées par Tournis devant Cantou, Maldérou devant Lanusse, Chadeau devant Lamaison.

Finale des troisièmes : 1. Verdeun, 2. Dubourg, 3. Boulestreau.

Finale des deuxièmes : 1. Lamaison, 2. Lanusse, à une demi-longueur; 3 Cantou.

Finale des premiers : 1. Maldérou, sur bicyclette **Faret**; 2. Tournis, à deux longueurs; 3. Chadeau, à trois longueurs. Les 200 mètres en 13 secondes

Chadeau mène toute la course. Aux 200 mètres, Maldérou part et passe irrésistiblement pour finir sans être inquiété.

Match international (1,000 mètres. — Première manche : 1. Spears, 2. Sergent, à une demi-longueur; 3. Poulain, à une roue. Les 200 mètres en 12 s. 3/5.

Au tour, Spears mène. Aux 200 mètres, Poulain démarre de la troisième position et vient à la hauteur de Spears; on sent qu'il va passer, mais au virage, il est battu et Sergent lui souffle même la deuxième place. L'homme au maillot vert arrive avec deux rayons cassés à sa roue avant. Voilà l'explication.

Deuxième manche : 1. Spears, 2. Sergent, à un pneu; 3. Poulain, relevé. Les 200 mètres en 12 s. 4/5.

Après un faux départ, causé par une crevaison de Sergent, nouvel arrêt; cette fois, c'est Poulain qui a crevé. Puis, entr'acte causé par la pluie. Et les trois matcheurs, profitant d'une éclaircie, si on peut dire, se remettent en piste. Sergent mène l'enlevage avec Spears, à une longueur, et Poulain dans la roue de l'Australien. Le crack de Saint-Nazaire tente de passer, mais ça chasse et il se relève. Spears, dans une détente formidable, vient régler Sergent à l'extérieur sur le poteau.

Troisième manche : 1. Spears, 2. Sergent, à... un souffle; 3. Poulain, relevé. Les 200 mètres en 13 secondes.

Sous la pluie, les trois matcheurs s'alignent. Le public les ovationne.

Poulain mène au dernier tour avec Sergent dans sa roue; celui-ci passe en un démarrage sec aux 200 mètres, mais Spears répond et, après un retour admirable, remonte le « comingman ». Le juge à l'arrivée annonce Spears.

5 kilomètres (licence B), par addition de points : 1. Verdeun sur bicyclette Faret, 7 points; 2. A. Cosse, 8 points; 3. Diet; 4. Therrien.

Tandems : Les séries sont gagnées par Maldérou-Cantou devant Barde-Duméziil et Tournis-Lamaison devant Chadeau-Lanusse (classés).

Mais la pluie ne permet pas la finale.

R. H.

LES BREVETS MILITAIRES
100 KILOMETRES

Delbos gagne à la F. C. S. O.

Disputée par un temps propice, cette épreuve, courue sur la route classique de Libourne, se termina par une jolie victoire de Delbos qui, confirmant ses précédentes performances, parvint à décramponner tous ses concurrents pour finir avec quatre minutes d'avance sur le deuxième, Luciano, qu'il lâcha à Beychac, au retour, après avoir, en sa compagnie, faussé compagnie à tout le lot.

Voici l'ordre des arrivées :

1. Delbos (B.V.C.), les 100 kilomètres en 3 h. 24 m. 47 s.; 2. Luciano (C.G.), à 4 minutes; 3. Milleroux (B.V.C.), à 4 minutes; 5. Martinet, à 1 m. 45 s., etc. Quatre clubs étaient représentés.

Cantou gagne à l'U. V. F.

Disputée dimanche matin, sur la route d'Eysines, cette épreuve a été enlevée par Cantou, qui, répondant à un superbe démarrage de Rouynaud, à 15 kilomètres de l'arrivée, part avec lui et le règle nettement à l'emballage.

Le deuxième peloton arrive avec près de 5 minutes de retard; Therrien l'emporte au sprint.

Le record de guerre, détenu par Lalanne, en 3 h. 22 m. 47 s., est battu par les cinq premiers.

Voici l'ordre des arrivées :

1. Cantou, sur bicyclette **Faret**, les 100 kilomètres en 3 h. 13 m. 56 s. 2/5; 2. Rouynaud, à cinq longueurs; 3. Therrien, en 3 h. 18 m. 15 s. 3/5; 4. Gabarroche; 5. Hugon, en peloton, etc.

ATHLÉTISME
LES CHAMPIONNATS DE PARIS

Un record de France battu

Disputés dimanche après-midi, à Colombes, les championnats d'athlétisme de Paris obtinrent un bon succès. Un record de France fut battu par Seurin, celui des 200 mètres, détenu par son camarade de club, Gauthier, avec 22 secondes 3/5. Seurin abaissa le temps d'un cinquième de seconde.

Le 100 mètres revint au stadiste Hemmi qui est, à l'heure actuelle, le meilleur sprinter parisien. Mais, comme il est de nationalité suisse, il ne put nous représenter dans les jeux interalliés.

Les épreuves de haies ne purent se courir, faute de l'essentiel : les Américains avaient envoyé toutes les haies au stade Pershing !

Voici les résultats :

100 mètres : 1. Hemmi (S.F.); 2. Soulignac; 3. Mourlon; 4. Lorrain. Temps : 11 s. 2/5.

1,500 mètres : 1. Denis; 2. Dandelot; 3. Gode; 4. Guyon. Temps : 4 m. 17 s. 4/5.

200 mètres : 1. Seurin; 2. Orabona; 3. Hoffmann; 4. Didier. Temps : 22 s. 2/5 (record battu); ancien record : 22 s. 3/5.

Longueur sans élan : 1. Durier, 3 m. 10; 2. Ragaine, 3 m. 09; 3. Roux, 3 m. 05; 4. Moreau, 3 m. 02.

Poids : 1. Paoli, 12 m. 78; 2. Hamon, 11 m. 02; 3. Robillard, 10 m. 25.

400 mètres plat : 1. Berrurier (C. S. A. S. G.), 51 s. 4/5; 2. Serry (A. S. F.); 3. Glachant (R. C. F.).

800 mètres plat : L. Brossard (C.A.S.G.), en 2 m. 2 s. 2/5; 2. Hellbuth (R. C. F.); 3. Lenain (S. F.)

Lancement du disque : 1. Paoli (S. F.), 34 m. 75; 2. Hamon (C. A. S. G.), 32 m. 90; 3. Robillard (A. S. F.), 29 m. 45.

Lancement du javelot : 1. Helluin, 41 m. 45, 2. Hamon, 37 m. 85; 3. Tessier, 27 m. 7.

Saut en hauteur avec élan : 1. *ex æquo*, R. Labat et Ribet, 1 m. 70; 2. *ex æquo*, Rowel et Noirot, 1 m. 65.

Saut en hauteur sans élan : 1. Durier (C. S. A. S. G.), 1 m. 50; 2. Proux, 1 m. 45; 3. Ringel, 1 m. 41.

Saut à la perche : 1. Franquenelle, 3 m. 50; 2. Gérard, 3 m. 40.

5,000 mètres : 1. Guillemeau (C. F.), 15 m. 52 s. 2/5; 2. Bouchard (R. C. F.), à 50 mètres; 3. Cornet, à 400 mètres.

1,600 mètres relais : 1. R. C. de France, en 3 m. 41 s., 2. C. A. S. Générale; 3. A. S. Française.

Lancement du poids : 1. Paoli (S. F.), 12 m. 78.

Lancement du disque : 1. Paoli (S. F.), 34 m. 75.

Lancement du javelot : 1. Helluin (C. A. S. G.), 41 m. 45.

Triple saut : 1. Chilo (R. C. F.), 13 m. 39. Record français battu.

LES CHAMPIONNATS DE LA COTE D'ARGENT

De belles performances. Deux records battus

Quoique non favorisés par le temps, les championnats d'athlétisme de la Côte d'Argent disputés dimanche, sur le terrain du Stade Bordelais, ont été assez intéressants. Quelques belles performances, notamment dans le saut en hauteur avec élan, y furent accomplies et deux records régionaux y furent battus : celui du saut en longueur sans élan par Etcheverry (Bordeaux-Etudiants-Club) avec 3 mètres 26 (ancien record Dignau 3 m. 22) et celui du triple saut par Aynié (Stade Bordelais) avec 12 mètres 63; Dupin (Stade) avec 12 mètres 50 et Nachat (B. E. C.) avec 12 mètres 05 (ancien record Proux 11 m. 98).

Neuf clubs participèrent aux diverses épreuves du programme. Le Stade Bordelais enleva sept championnats; l'A. S. du Midi trois, la Section burdigalienne trois, le Bordeaux-Etudiants-Club deux et le Club athlétique béglais un.

Voici les résultats :

100 mètres : 1. Tréguier (Stade); 2. Mahès (S. B.); 3. Parenteau (Stade); 4. Lapassat (B.E.C.); 5. Aussel (Stade). Temps : 11 secondes.

Saut en longueur sans élan : 1. Etcheverry (B. E. C.), 3 m. 26; 2. Pélissier (S.B.), 3 m. 11 1/2; 3. Dimitrievitch (B.E.C.), 2 m. 98. Record battu.

1,500 mètres : 1. Charles (A.S.M.); 2. Gallouye (S. B.); 3. Jou (Stade). Temps : 4 m. 25 s.

Lancement du poids : 1. Mock (S.B.), 10 m. 59; 2. Duvignau (B.E.C.), 10 m. 18; 3. Lapadu (A. S.M.), 9 m. 86.

800 mètres : 1. Daubin (Stade); 2. Liausu (Stade); 3. Mialle (A. S. M.). Temps : 2 m. 12 s. 3/5.

200 mètres : 1. Loubatié (B.E.C.); 2. Manhès (S. B.); 3. Lapassat (B.E.C.). Temps : 24 s. 3/5.

Lancement du disque : 1. Pépion (Stade), 29 m. 48; 2. Mock (S.B.), 29 m. 19; 3. Duvignau (B.E.C.), 28 m. 29.

Hauteur sans élan : 1. ex-æquo Pélissier (S. B.) et Etcheverry (B.E.C.) 1 m. 45; 3. Nouaux (A.S.M.), 1 m. 43.

5,000 mètres : 1. Lalyment (C.A.B.); 2. Eyrolles (C.A.B.); 3. Desclaux (C.A.B.); 4. Charpentier (A.S.M.). Temps : 16 m. 32 s.

Saut en longueur avec élan : 1. Aynié (Stade), 6 m. 31; 2. Nachat (B. E. C.), 6 m. 14; 3. Casamayou (A. S. M.), 6 m. 10.

110 mètres haies : 1. Casamayou (A. S. M.); 2. Dupin (Stade); 3. Nachat (B. E. C.). Temps, 16 s. 1/5.

400 mètres plats : 1. Tréguier (Stade); 2. Dimitrievitch (B. E. C.); 3. Nouaux (A. S. M.). Temps, 54 s.

Saut en hauteur avec élan : 1. ex-æquo, Ribot (Stade) et Estang (Stade), 1 m. 80; 3. Pelissier (Sect. Burd.), 1 m. 75; 4. Aynié (Stade) et Grosselle (A. S. M.), 1 m. 65.

400 mètres haies : 1. Empérauger (A. S. M.); 2. Hauret (Stade) .Temps, 1 m. 5 s. 4/5.

Triple saut : 1. Aynié (Stade), 12 m. 63; 2. Dupin (Stade), 12 m. 50; 3. Nachat (B. E. C.), 12 m. 05. Les trois premiers battent le record régional.

L'état du terrain n'a pas permis de disputer le championnat du saut à la perche, qui a été renvoyé au 13 juillet.

1,600 mètres relais (4 de 400 mètres) : 1. Association sportive du Midi (Escarmant-Ducos-Empérauger-Nouhaux); 2. Stade Bordelais (Lavielle-Hauret-Vernhes-Liausu). Temps, 4 minutes 54 s.

400 mètres relais (4 de 100 m.) : 1. Stade Bordelais (Candau-Tréguier-Aussel-Dupin); 2. Section Burdigallenne (Rouzies frères-Dubourg-Manhes).

1,000 mètres relais (4 de 250 mètres) : 1. Bordeaux-Etudiants-Club (Gibaud-Roy-Lapassat-Loubatié); 2. Stade Bordelais (Tréguier-Pépion-Cassagnan-Dufau); 3. A. S. du Midi (Tupin-Gillet-Charles-Casamayou). Temps, 2 m. 11 s. 4/5.

BORDEAUX

Il y a un an
8 JUILLET 1918

Les contre-offensives franco-anglaises se poursuivent avec succès sur notre front. Au sud de l'Aisne, nous enlevons la ferme de Chavigny.

Soulèvements à Moscou contre les bolcheviks.

La République de Costa-Rica proclame le 14 Juillet Fête nationale.

Adieux de la base américaine

Le 4 juillet, jour de la Fête nationale des Etats-Unis, le général commandant et les officiers de la base américaine ont, à l'occasion de leur prochain départ, reçu les autorités bordelaises en un dîner intime.

Citons parmi les convives : MM. Olivier Bascou, préfet de la Gironde; Charles Gruet, maire de Bordeaux; les docteurs Mauriac et Arnozan, adjoints au maire; le général Hallouin, commandant la 15e région; le général Bordeaux, l'amiral Laugier; Dormoy, délégué de la Chambre de commerce; Maxwell, procureur général; Clavel, inspecteur général des ponts et chaussées; le médecin inspecteur Bergasse, directeur du service de santé.

Dans le toast qu'il a prononcé, le général américain a levé son verre à l'union de plus en plus intime de la France et des Etats-Unis et a rendu hommage à la cordialité de la population bordelaise, dont les officiers et lui emporteront le meilleur souvenir.

Brevet supérieur

Sont admis définitivement :

Aspirants. — MM. Barraud, Cluzant, Corriger, Denjean, Dubos, Dulout, Hostein, Lafeuillade, Moline, Moulis, Pomirol, Prat, Rouzaud, Roy, Tachoires, Toulza, Visage.

Aspirantes. — Mlles Abadie, Albert, Bach, Barrès, Bertrus, Beyrè, Blein, Bordenave, Bouey, Branlat, Brugelille, Chopy, Comenge, Cosson, Darbins, Darruau-Lapradine, Debrut, Despagne, Desprets, Despin, Dorguelih, Drouillard, Dubut, Duburg, Duclerc, Dumas, Dunaud, Dupuch, Etcheberry, Favard, Hostein, Gimbres, Labuchelle, Le Maillo, Lignac, Marquet, Mellet, Pallard, Paquié, Parhazard, Pares, Payard, Poli, Rebeu, Robert, Salomon, Taddei, Tessier, Vabre.

Doctorat en Sorbonne

Notre concitoyen M. Roger Charbonnel, qui fut élève au lycée, puis professeur dans l'Académie de Bordeaux, vient d'être reçu, après une brillante soutenance, docteur ès lettres, en Sorbonne, avec mention, pour deux thèses sur la Pensée italienne au seizième siècle : œuvres d'érudition et d'analyse très personnelle, qui caractérisent les courants spéculatifs de la Renaissance et en montrent les lointains prolongements. Toutes nos félicitations.

Visite des sous-marins allemands

Le public peut visiter intérieurement les sous-marins allemands mouillés près du ponton Bordeaux-Océan tous les jours, de midi trente à six heures, jusqu'au 16 courant, moyennant un ticket de 2 fr.

Les recettes sont intégralement versées aux œuvres de guerre municipales.

Vendredi, aux mêmes heures, les soldats en uniforme seront admis gratuitement.

Baccalauréat en droit

Dans la liste des candidats reçus à la 2e partie du baccalauréat en droit publiée dans notre numéro du 6, lire Mme Moesch au lieu de M. Norsch.

Concours interscolaire colonial

Le comité girondin de la L. C. F. fait savoir à ses adhérents ayant pris part au concours interscolaire du 15 juin dernier que la commission chargée de la correction des épreuves a été unanime à constater le travail très consciencieux fourni par tous les jeunes concurrents et vraiment remarquable pour un certain nombre d'entre eux. Aussi a-t-elle estimé que les 184 copies remises méritaient d'être classées. Les listes de classement général sont affichées à l'Ecole supérieure de commerce, rue Saint-Sernin.

Les deux grands prix (voyage dans l'Afrique du Nord aux prochaines vacances de Pâques) seront offerts aux deux premiers lauréats de la première catégorie.

Mlle Denise Seguin, élève de l'Ecole normale de la Gironde; M. de Roffignac, élève de l'Ecole supérieure de commerce et d'industrie.

L'attribution des autres prix se fera lorsque tous les dons encore attendus seront parvenus au comite girondin de la L. C. F. La distribution de toutes les récompenses aura lieu au cours d'une solennité qui sera organisée après la prochaine rentrée scolaire. Tous les intéressés en seront avisés en temps voulu.

Voici les cinq premiers lauréats de chaque catégorie :

Première catégorie jeunes filles : Mlles Seguin, Poitevin (Ecole normale de la Gironde), Silvestre (Ecole supérieure de Talence), Darès (Ecole supérieure rue de Cheverus), Dupuch (lycée de jeunes filles), Souillé (Ecole supérieure rue de Cheverus).

Première catégorie jeunes gens : MM. de Roffignac (Ecole supérieure de commerce et d'industrie), Brosset (Ecole pratique de commerce et d'industrie), Felsenhardt (lycée de Bordeaux), Dastarac (Ecole supérieure de commerce), Baraton (Ecole primaire supérieure de Bordeaux), Godebert (Ecole supérieure de commerce).

Deuxième catégorie jeunes filles : Mlles Baubion (école primaire rue des Ayres), Lataste (lycée de jeunes filles), Toulouse (école primaire rue des Ayres), Loubet (école Caudéran-Mairie).

Deuxième catégorie jeunes gens : MM. Chevrier (Ecole pratique de commerce et d'industrie), Dorguell (école primaire rue Montgolfier), Dupuch (école Nansouty), Barse (Ecole pratique de commerce et d'industrie